

BULLETIN ARSRTA

No. 3
Décembre 2019

ASSOCIATION DES RETRAITÉS(ES) SYNDIQUÉS(ES) DE RIO TINTO ALCAN

BONJOUR À VOUS MEMBRES RETRAITÉ(ES) ET BÉNÉFICIAIRES DE NOTRE RÉGIME DE RETRAITE RAPRTA.

NOUS SOUHAITONS GRÂCE À CE BULLETIN VOUS PERMETTRE DE MIEUX CONNAITRE LA SITUATION DE NOTRE CAISSE DE RETRAITE ET DES ENJEUX QUI NOUS ATTENDENT AU COURS DES PROCHAINS MOIS ET ANNÉES. BONNE LECTURE.

RETOUR SUR NOTRE ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 14 MAI 2019

Nous avons dès le départ fait rapport sur la situation de l'adhésion à l'ARSRTA.

Depuis la fondation de l'ARSRTA en 2016 nous avons réussi à atteindre plus de 1500 membres sympathisants(es) sur 6526 retraités(es). De ce nombre la très grande majorité doit renouveler leur adhésion. Seulement le tiers des membres (501) sont en règles à la fin de cette année financière. Le renouvellement est un défi technique pour notre petite organisation mais nous y arriverons.

On a besoin de vous pour nous aider à nous regrouper afin de créer une force incontournable lors de la prochaine négociation (2022).

Le rapport financier de l'ARSRTA a démontré des revenus de 10,846\$ dont 4,900\$ d'aide syndical et des dépenses de 4,824\$. D'autre part, le président Alain Proulx, a rappelé l'historique de notre fond de retraite RAPRTA et les pertes de pouvoir d'achat. Il est clair que nous devons nous mobiliser pour les prochaines négociations en 2022 afin de retrouver l'indexation perdu lors de la dernière négociation.

La proposition suivante à cet égard fut acceptée unanimement : "Que nous poursuivions nos actions pour obtenir l'indexation des rentes automatiques et annuelles, dont la création d'une réserve pour garantir notre pouvoir d'achat."

Une autre proposition demandait qu'on renvoie une lettre au syndicat d'Arvida pour qu'il se joigne à nous afin de retrouver l'unité syndicale. Compte tenu que les retraités représenteront 84% du groupe alors que les actifs ne seront que de 16% lors de la prochaine négociation, il fut également proposé que l'ARSRTA fasse des pressions auprès du ministère du travail afin de modifier le code du travail pour permettre aux retraités de participer activement aux négociations du fonds de retraite.

Trois nouveaux membres ont été élus sur le CA. Il s'agit de Mme Hélène Tremblay, MM Denis Mérette et Chrystian Roy.

Suite à l'assemblée annuelle les membres du CA se sont réunis à plusieurs reprises. M. Réjean Blackburn a été nommé président et Mme Hélène Tremblay secrétaire. Notre CA regroupe des retraités provenant des différents syndicats et une équipe de retraités en support

L'ARSRTA PRÉSENTE PARTOUT AU QUÉBEC

L'ARSRTA a pour but de défendre les droits et intérêts des retraités de Rio Tinto Alcan, ci-après RTA, à la grandeur du Québec et ce, peu importe leurs allégeances syndicales. Le régime RAPRTA compte plus de 6 500 retraités et bénéficiaires au Québec où une grande majorité se retrouve au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Nous avons en plus de notre assemblée annuelle comme objectif d'organiser des rencontres au Québec et dans différents secteurs au Saguenay-Lac-St-Jean. Déjà dans les dernières années nous avons organisés des rencontres à Beauharnois, Shawinigan, Alma. Notre intention est de réussir à faire au moins une rencontre annuelle dans chacun des secteurs du Québec, vous retrouverez dans ce Bulletin un article sur la rencontre de l'ARSRTA à Beauharnois.

RENCONTRE ANNUELLE ARSRTA BEAUHARNOIS

Dans le but de bien informer les retraités de l'usine Beauharnois, son représentant à l'association organise une rencontre annuelle. Les retraités syndiqués de RTA Beauharnois (membres et non-membres de l'ARSRTA) dont nous avons les coordonnées sont invités à cette assemblée afin de leur faire un survol des activités de la dernière année en cours.

Le membre du Conseil d'Administration (CA) de l'ARSRTA de Beauharnois, Richard Dubuc, se dit heureux de pouvoir inviter près de 160 personnes et en recevoir près de 50. Même si la rencontre est surtout à titre informative, elle se veut aussi amicale et agréable pour les anciens travailleurs de l'usine Beauharnois. Certains de nos confrères, membres du CA de l'ARSRTA sont également invités à participer au déroulement de l'assemblée.

Les sujets présentés sont variés : recrutement des membres et communication, dossiers politiques et projet de loi, gestion de notre rente, service de proximité, développement des liens avec d'autres associations et mobilisation.

ATTENTION - MISE EN GARDE AUDITS DES RETRAITÉS(ES) ET BÉNÉFICIAIRES 2019

Au cours du mois d'octobre dernier vous avez sûrement reçu de la part de Rio Tinto « Info Source » une correspondance par la poste ayant pour objet : « Audit des droits au titre du régime ». C'est une forme de recensement recommandé par Retraite Québec pour s'assurer que les rentes sont payées aux bonnes personnes.

Compléter les informations demandées est essentiel et obligatoire afin de se conformer aux différentes réglementations de la loi sur les régimes complémentaires de retraite tel que le RAPRTA.

IMPORTANTANCE DES DÉLAIS

Il est primordial de compléter le formulaire afin d'éviter toute ambiguïté et maintenir votre prestation de retraite de façon régulière.

À cet effet pour ceux et celles qui n'auraient pas complété leur formulaire deux autres rappels seront effectués en décembre 2019 et au début de 2020.

DEVENEZ MEMBRE OU RENOUVELEZ VOTRE ADHÉSION

Vous trouverez ci-inclus un pamphlet explicatif sur le bienfondé de l'association incluant un formulaire d'adhésion. Aidez-nous à nous regrouper pour former une masse incontournable lors de la prochaine négociation de nos rentes de retraite.

Nous aimerions aussi que vous recrutiez un nouveau membre pour augmenter la force de frappe, solidaire avec les syndicats, et ainsi mettre de la pression sur RTA pour retrouver l'indexation de nos rentes lors de la prochaine négociation de 2022.

Vous pouvez aussi adhérer en vous rendant sur notre site Web (ARSRTA.com) et remplir le formulaire à cet égard.

RIO TINTO REPORTE ENCORE SES INVESTISSEMENTS

Le 16 octobre dernier, Rio Tinto a pris la décision de reporter ses investissements dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, soit la phase deux de l'AP-60 à Arvida et le projet d'un centre de billettes à Alma. Ce nouveau report pour la énième fois a de quoi inquiéter, les travailleurs, les syndicats, les élus régionaux des différents paliers gouvernementaux, la population régionale et nous les retraités quant à la volonté réelle de l'entreprise de respecter ses engagements d'investissements pris en 2007 et renouvelés à la baisse en 2018.

UN PETIT RAPPEL DES AVANTAGES OBTENUS :

- Renouvellement du bail de la Péribonka jusqu'en 2058 qui permet à Rio Tinto d'autoproduire près de 1000 MW à des prix des plus avantageux, moins de 10\$ du MW.
- On a reconduit un contrat d'énergie signé en 1998 de 342 MW de 2023 à 2045.
- Un nouveau contrat de 225 MW.
- Un prêt sans intérêt de 400 millions \$ remboursable dans 30 ans.
- Des avantages fiscaux à venir de 112 millions \$

Mais les engagements réalisés à ce jour sont minimes, seuls la construction de l'usine pilote AP-60 de 60 000 tonnes à Arvida et l'installation d'un groupe turbine alternatif d'une capacité de 225 MW à Shipshaw, très rentables pour Rio Tinto, ont été réalisés. Rien sur les investissements de 2 milliards \$ revus à la baisse en 2018 et rien sur la création d'emplois à maintenir ou à créer.

Il est important de rappeler ici que les contrats d'approvisionnement en électricité contiennent une clause de renonciation de payer l'électricité (Act of God) en cas de grève ou de lockout. Cela a déjà coûté à nous les québécois plusieurs millions de dollars, 148 millions \$ lors du lock-out à Alma en 2012 et plus de 400 millions \$ lors du lock-out d'ABI à Bécancour en 2018-2019. (RTA est propriétaire de 25% d'ABI)

De plus, selon les termes des ententes connues et celles qu'on refuse de dévoiler, les engagements de Rio Tinto sont tellement imprécis, que l'on a raison de s'inquiéter pour notre avenir collectif; il en va de la pérennité des installations régionales.

POUR UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE

C'est dans ce contexte que l'ARSRTA a émis le 13 novembre un communiqué de presse pour nous joindre à l'ensemble des intervenants syndicaux, municipaux et politiques et dénoncer ce nouveau report des engagements de cette multinationale et pour appuyer la tenue d'une commission parlementaire sur les ententes entre le gouvernement du Québec et Rio Tinto. L'ARSRTA a rapidement dénoncé la décision de la CAQ de rejeter sans aucun débat cette proposition.

Nous avons rappelé que les retraités syndiqués de Rio Tinto Alcan de l'ensemble du Québec revendiquent la pleine indexation de leurs rentes parce qu'ils considèrent qu'ils ont contribué au développement de cette entreprise mais surtout parce qu'ils contribuent encore au développement de leur région. Donc lorsque leurs rentes ne sont pas indexées ce ne sont pas seulement eux qui s'appauvrissent c'est l'ensemble de la région.

« ÉCHO » DU COMITÉ DE RETRAITE RAPRTA

VOLET INDEXATION

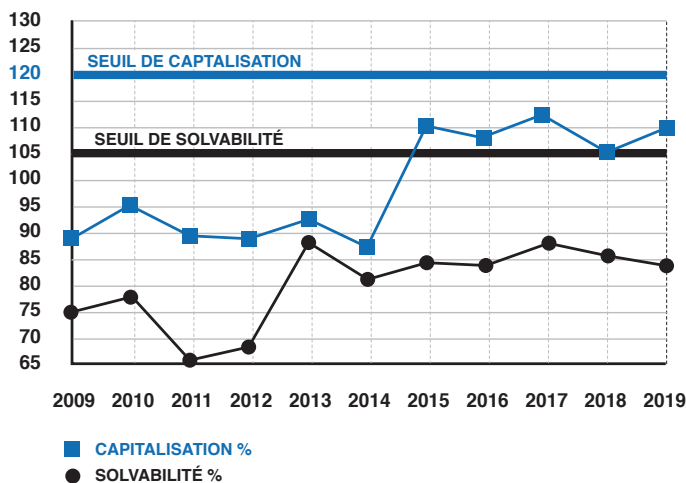
Un bref retour sur des changements importants apportés au RAPRTA lors de la dernière négociation en 2015 et ce principalement au volet indexation. Comme nous le savons tous la durée de l'entente de 2015 est de 7 ans soit de 2016 à 2022.

Résumé :

- Dernière indexation pour tous les retraités(es) à 100% de l'inflation (max.6%) le 1er octobre 2015;
- De 2016 à 2022 l'indexation pour les retraités(es) de 65 ans et + sera à 50% de l'inflation (max. 6%);
- Établissement de règles de financement par pourcentage (%) avant de combler la deuxième partie du 50% d'inflation. Soit la capitalisation doit être + de 120% et la solvabilité + de 105%
- Fermeture du RAPRTA à compter du 1er juillet 2016. Implantation d'un Régime de Retraite à Financement Salarial (RRFS) pour tous nouveaux employés(es).

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU RAPRTA

TABLEAU DE CAPITALISATION ET DE SOLVABILITÉ DE 2007 À 2019



- Le degré de solvabilité indique la capacité d'un régime à s'acquitter de ses obligations en cas de liquidation à une date donnée.
- Le degré de capitalisation indique que le régime demeurera en vigueur indéfiniment.

Selon le tableau la situation est extrêmement préoccupante.

RÉSULTATS À CE JOUR POUR 2019 AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

106 % Capitalisation

82.4 % Solvabilité

**2,713741 Milliards de \$
Avoir de la caisse d'après l'évaluation
actuarielle au 31 décembre 2018**

Encore une fois force est d'admettre que l'atteinte des cibles de 120% pour la capitalisation et de 105% pour la solvabilité seront inatteignables d'ici 2022. À moins d'un rebondissement formidable (taux d'intérêts et autres) des marchés financiers.

CONCLUSION

Comme exprimé plus haut l'atteinte au-delà des cibles aurait pu permettre de recevoir une indexation supérieure à 50% de l'inflation et ce seulement pour les 65 ans et +.

Dans ce contexte la formule générale d'indexation basée sur des cibles à pourcentage (%) est condamnée à un échec. De plus après 4 ans de vie de l'entente (2015/2019) le tableau précédent démontre clairement une graduation presque qu'uniligne de la croissance/décroissance de la solvabilité...

La fermeture du RAPRTA aux nouvelles embauches à partir du 1er juillet 2016 a eu un impact négatif sur la croissance net de l'actif de notre régime qui se situait autour de 2,7 milliards au 31 décembre 2018.

À cet effet avec plus de la moitié de vie des négociations du RAPRTA / 2015 de passée, les ententes négociées sont loin de remplir leur objectifs et surtout illusoire de pouvoir les atteindre d'ici 2022.

Important de rappeler que la clause d'indexation applicable pour la durée de l'entente (2016/2022) se nomme « transitoire ». ce qui signifie clairement l'abolition de toutes indexations à partir de 2023.

Seule la création de mesures spécifiques telles qu'une réserve d'indexation et la mise en place de nouvelles clauses d'indexation viendront assurer notre pouvoir d'achat à court et à long terme.

Donc les négociations du RAPRTA / 2022 s'annoncent capitales et cruciales pour protéger le pouvoir d'achats des retraités(es) et des bénéficiaires.

Dans ce contexte se préparer, se mobiliser et surtout se solidariser est primordial car 2022 c'est demain...



2679, boul. du Royaume, Bur. 100
Jonquière (Québec) G7S 5T1

retraitessyndiquesrta@yahoo.com
arsrta.com